

## Motion pour les collectivités territoriales - Région



Madame, Monsieur,

Le protocole sanitaire « renforcé » prévoit un nettoyage plus fréquent de notre établissement scolaire.

*Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service*

En l'état actuel des choses, ce n'est pas possible : les agents de notre lycée sont déjà très sollicités et en nombre insuffisant, il n'est pas concevable d'alourdir encore davantage leur charge de travail. Nous exigeons donc le recrutement du nombre d'agents supplémentaires nécessaire pour assurer le nettoyage de notre établissement scolaire.

Nous exigeons également que tous les agents soient aussi protégés comme il se doit dans l'exercice de leur métier et que les équipements nécessaires leur soient fournis.

Nous sommes dans un contexte de deuxième vague. Le virus circule plus largement qu'au printemps dernier. Le président de la République lui-même a parlé de deuxième vague plus dure et plus meurtrière. Il est de votre responsabilité d'assurer la sécurité et la santé des personnels et des élèves dans le champ de compétence qui est le vôtre.

Pour le Snes Snep-FSU, l'ouverture des établissements scolaires en période de confinement permet de conserver un lien pédagogique avec tous les élèves plus fort que par l'école à distance. Les effets du confinement, notamment en matière d'inégalités sociales, sont particulièrement lourds.

Mais cela ne peut se faire au détriment de la santé et la sécurité des personnels, des élèves et de leurs familles.

Ne pas renforcer le protocole sanitaire dès maintenant, c'est prendre le risque de fermer les établissements scolaires dans quelques semaines !

Cordialement

Les personnels d'enseignement et d'éducation du lycée de Saint Just